
CLAUDIA RUIZ : Bonjour, bon après-midi et bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel du groupe de travail de révision des principes opérationnels d'AFRALO le 28 mai à 16h00 UTC.

Nous avons aujourd'hui sur le canal anglais Isaac Maposa, Sarah Kiden, Pasteur Peters, Remmy Nweke, Barrack Otieno, Bukola Oronti, Jules Nizeyimana et nous avons d'autres gens qui vont nous rejoindre.

Sur le canal français, nous avons Abdeldjalil Bachar Bong.

Nous avons reçu les excuses d'Aziz Hilali.

Du personnel de l'ICANN, nous avons Silvia Vivanco, Alperen Eken et moi-même Claudia Ruiz qui gèrera l'appel. Nos interprètes aujourd'hui sont Jacques et Camilla.

Et avant de commencer, je voudrais vous rappeler de bien vouloir dire votre nom au moment de prendre la parole pour la transcription et afin que les interprètes puissent vous identifier sur les autres canaux linguistiques.

Merci et avec ce, je vous cède la parole Abdeldjalil.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup.

Bonsoir et bonjour à tout le monde. Bienvenue à ce cinquième appel de notre groupe de travail de révision des principes de fonctionnement.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Comme vous savez, nous avons un ordre du jour qui est devant nous et nous espérons que cette réunion soit pragmatique. Vous voyez à l'écran maintenant cet ordre du jour en français et en anglais. Je pense que nous allons demander aux participants si quelqu'un un autre point à ajouter à l'ordre du jour. Sinon, on va passer à l'adoption. Je ne vois pas de main levée au niveau de Zoom. Je pense que l'agenda est adopté.

Notre premier point à l'ordre du jour, [inaudible] et appel nominatif ; c'est déjà fait. Nous avons l'adoption de l'ordre du jour ; c'est déjà adopté.

Donc nous allons au point 3, les récapitulatifs des actions de notre réunion précédente par le personnel de l'ICANN. Donc à vous la parole, le staff.

CLAUDIA RUIZ : Désolée mais Silvia, est-ce que vous allez lire les actions à suivre ou vous voulez que je le fasse moi-même ?

SILVIA VIVANCO : Désolée, j'étais en muet. Est-ce que vous m'entendez ?

CLAUDIA RUIZ : Oui, on vous entend.

SILVIA VIVANCO : D'accord, très bien.

Le premier point était qu'Isaac et Abdeldjalil devaient rédiger un questionnaire pour les membres individuels d'AFRALO avec les contributions que je leur avait fait parvenir ; cela a été complété.

Et deuxième pour Seun qui devait faire le point avec le dirigeants d'AFRALO pour savoir si on avait l'intention d'élargir la portée de ce groupe de travail pour aborder des questions qui sont liées à la participation des ALS ; et je pense que c'est également complété.

Donc voilà tout. Abdeldjalil, merci, allez-y.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Claudia pour cette mise à jour.

Maintenant, nous allons passer au point 4 qui est la mise à jour du groupe de travail sur l'engagement des ALS qui est un groupe primordial au sein de l'ALAC. Maintenant, nous allons donner la parole à Sarah, la secrétaire d'AFRALO, pour nous faire une mise à jour du travail. Donc Sarah, à toi la parole.

SARAH KIDEN : Bonjour à tous. Je suis membre du groupe de travail sur l'engagement des ALS qui a pour but de faire des recommandations au comité consultatif At-Large sur ce qui doit être fait pour permettre la pleine mise en œuvre des changements et pour soutenir la participation des ALS en conformité avec le plan présenté dans le point 2 de la révision organisationnelle d'At-Large présentée au Conseil d'Administration de l'ICANN en 2018 et 2019.

Nous avons beaucoup travaillé d'abord sur le plan d'engagement des ALS. Et pour ce faire, nous nous sommes penchés non pas sur ce que nous avons fait jusqu'à présent ou notre manière d'interagir mais plutôt sur ce qui devait être fait à l'horizon futur.

La communauté avait déjà identifié certains points mais la plupart d'entre eux venaient de la révision At-Large. On a donc décidé de la participation active à l'ICANN, de l'utilisation des ALS comme une source pour faire de sorte que les participants s'impliquent au processus d'élaboration de politiques de l'ICANN, on a discuté des attentes des ALS, du personnel, etc.

En ce moment, nous voyons ici le processus d'accréditation et de candidature des ALS, donc tout ce qui se passe entre le moment où une ALS présente sa candidature pour une ALS jusqu'au moment de l'accréditer donc les formulaires, les détails, la diligence due qui approuve ou évalue les candidatures, qui discute avec eux au téléphone, etc.

Nous avons tenu certaines réunions à ce sujet. Le travail continue d'avancer. Donc voilà ce que j'ai à dire par rapport au travail de notre groupe de travail d'engagement des ALS. Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Sarah pour cette mise à jour.

Maintenant, nous allons passer au point 5 concernant les questions en cours d'examen. Je pense que je dois laisser la parole au coprésident Isaac pour nous faire un état. Isaac, à toi la parole.

INTERRPRÈTE : Désolé Abdeldjalil mais il y a quelqu'un qui demande la parole. Je ne sais pas qui c'est.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Okay, vous pouvez lui donner la parole. Donnez-la-lui avant de passer à l'orateur suivant. Okay.

INTERPRÈTE : C'est Pasteur Peters. Je lui donne la parole ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Oui, il faut lui donner la parole.

PASTEUR PETERS : J'ai une petite question. Je voudrais savoir qui préside la réunion aujourd'hui.

CLAUDIA RUIZ : Bonjour monsieur Peters. C'est Abdeldjalil Bachar Bong qui préside l'appel sur le canal français. Merci.

PASTEUR PETERS : D'accord, merci.

Donc je voulais faire un rapport sur les activités du groupe de travail si possible parce que je voulais demander premièrement aux membres de ce comité s'il y a quelqu'un outre les membres du groupe de travail qui

suit les activités de ce groupe de travail. Donc je voulais savoir s'il y a d'autres personnes qui suivent ces activités.

Deuxièmement, je n'étais pas au courant du moment auquel on était censés conclure les travaux de ce groupe de travail ou à quel moment on avait élargi le travail de ce groupe de travail pour comprendre d'autres questions. Parce que si j'avais bien compris, on était censés réviser au sein de notre groupe de travail la participation et l'adhésion des membres individuels étant donné que cela fait deux ans que cela avait été approuvé. Donc cela avait été décidé que si ce groupe de travail était censé aller au-delà de ce travail et discuter d'autres questions, on avait dit que c'était AFRALO qui devait décider de la question. Donc je ne suis pas sûr que cela ait été fait. Quand est-ce que cela a été décidé.

Je voulais demander des clarifications sur ces deux sujets avant de pouvoir avancer et réagir ou rebondir sur ce que présentait Sarah. Mais pour être clair, je vais reprendre mes deux questions, je répète.

Parmi les membres des ALS qui sont représentées au sein de ce groupe de travail, qui est-ce qui suit les activités du groupe de travail sur l'engagement des ALS ? Première question.

Deuxième question : quand est-ce que le mandat de ce groupe de travail a été élargi pour recevoir des rapports par rapport à ce qui se passe au sein d'autres groupes de travail de l'ICANN ?

Je vais m'arrêter là pour voir si quelqu'un a des réponses à me donner.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci Peters pour votre question. Je pense que le mandat de ce groupe de travail n'est pas élargi. On va se focaliser uniquement sur la révision et les principes de fonctionnement des membres d'AFRALO. Mais nous l'avons jugé vraiment utile parce que il y a un travail qui est en train de se faire et ce travail je pense va impacter les prochains groupes de travail qui doivent être mis en place par le leadership d'AFRALO concernant la révision de l'engagement de nos ALS. Ici, on a mis cela parce qu'on a vu l'importance de ces groupes de travail et les sujets qui ont été discutés et en cours de discussion. Donc pour cette raison, on a dit pourquoi ne pas mettre et informer les membres [des coûts].

Donc je pense que ce sont les éléments d'information que je voulais vous donner juste pour informer nos membres qu'au sein de l'ALAC, il y a un groupe de travail qui travaille sur ces points qui est vraiment crucial pour nous. Et on les invite à [titre privé] d'y aller parce que moi-même en tant que participant membre de ce groupe, j'ai appris beaucoup de chose. Donc on invite nos membres d'y participer pour qu'ils se préparent au jour où le leadership d'AFRALO met en place un nouveau groupe de travail sur l'engagement des ALS au sein d'AFRALO. Donc ce sera un plus pour nous. Juste pour faire une mise à jour à la communauté et aux membres de ce groupe.

Je vais m'arrêter là et je vois la main de Seun qui est levée. Donc on peut donner la parole au président d'AFRALO, Seun et après, Fatimata.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup.

Si je comprends bien, ce que Pasteur Peters nous indique, c'est qu'actuellement, on parle uniquement des membres individuels. Si vous vous rappelez du dernier appel, nous avons pris une décision au niveau de l'expansion en ce qui concerne l'envergure de notre groupe de travail. Et nous n'avons pas encore communiqué le fait que nous allions élargir le cadre de ce groupe de travail.

Je suggèrerais néanmoins que pendant la révision de l'ordre du jour, c'est à ce moment-là qu'on aurait dû rajouter cela à l'ordre du jour. Nous parlons actuellement de la mobilisation des ALS durant cet appel. C'est pour le moment uniquement le cadre de notre travail. Ce débat n'affecte pas et ne devrait pas affecter négativement notre groupe de travail. Et le groupe de travail sur la mobilisation des ALS devrait continuer son travail. Ici, nous nous basons sur les membres individuels. Nous travaillons par rapport aux membres individuels.

J'espère avoir clarifié les choses. Merci.

PASTEUR PETERS : Est-ce que je peux répondre à cela, monsieur le président ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Avant de donner la parole à Pasteur Peters, je pense que Fatimata a demandé la parole. Elle a levé la main, donc on donne la parole à Fatimata et on revient à Pasteur Peters.

INTERPRÈTE : Répétez s'il vous plaît.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Fatimata a demandé la parole. Après Seun, j'ai vu la main levée de Fatimata, donc elle était la deuxième personne à demander la parole au niveau du Zoom. Donc on va avoir Fatimata et après Fatimata, on donne la parole à Pasteur Peters.

PASTEUR PETERS : J'ai posé une question et j'attends une réponse. Permettez-moi de prendre la parole. Avant qu'une nouvelle personne prenne la parole, j'aimerais pouvoir avoir la parole puisque nous parlons toujours du même thème, de la même chose. Donc avant qu'une autre personne parle d'autre chose, j'aimerais continuer.

FATIMATA SEYE SYLLA : Laissez-le conclure.

J'ai juste indiqué sur le chat que je remerciais Seun et que j'ai communiqué avec Seun au sujet de la clarté de notre travail. Je crois que Seun a donné des explications claires et que nous parlons ici des membres individuels durant cet appel.

Donc pas de problème, veuillez poursuivre. Merci.

PASTEUR PETERS : Puis-je prendre la parole ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Allez-y Peters en quelques secondes et comme cela, nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Okay Pasteur Peters, allez-y en quelques secondes s'il vous plaît.

PASTEUR PETERS : Merci beaucoup au président d'AFRALO pour cette clarification. Je veux que ce groupe de travail ne perde pas son temps.

Deuxièmement, Abdeldjalil, votre observation, je suis tout à fait prêt à suivre ce qui se passe au niveau du groupe de travail parce que je suis très actif dans ce groupe de travail sur la mobilisation des ALS. Et ce que je voudrais savoir, c'est combien d'ALS d'AFRALO suivent les activités de ce groupe de travail ? Je crois que beaucoup d'entre nous ne sommes pas toujours assez intéressés par ce qui se passe parce que très souvent, on laisse l'ALAC travailler et on ne se préoccupe pas assez de la mobilisation des ALS. Et lorsqu'il y a des objections soulevées, rien ne se passe.

Donc je ne veux pas parler de cela ici. Je voudrais donc suspendre les débats sur cela avant qu'on ait une grande réunion AFRALO plus large et qu'on puisse parler de cela au niveau d'AFRALO parce que j'ai beaucoup à dire sur ce groupe de travail et sur le groupe de travail dans lequel je participe. Mais pour le moment, je m'arrête là.

Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Peters pour ces contributions. Merci à Fatimata et à Seun pour leur contribution. Donc nous allons les prendre en compte.

Maintenant, nous allons passer au point 5 à l'ordre du jour concernant les questions en cours d'examen, est-ce qu'il y a eu des contributions des membres. Maintenant, je vais laisser la parole au coprésident Isaac Maposa pour nous faire un état, est-ce qu'il y a eu des contributions, est-ce qu'il y a des membres qui ont apportés leur contribution sur les documents. Isaac, à toi la parole.

ISAAC MAPOSA :

Bonjour à toutes et à tous. Je crois qu'il y a peut-être un point avant le questionnaire sur les membres individuels. Nous avons également le point 5, les points qui sont en révision.

Nous avons donc un rapport avec les documents sur le Google Doc qui ont été renvoyés. Nous avons eu quelques commentaires de quelques personnes. Je suis sûr que vous avez un lien pour cela ; Claudia l'a mis à l'écran, vous l'avez devant vous à l'écran sur Zoom. Un point par rapport à ce document. C'est le processus de dossiers de candidature pour les membres individuels. Il y a ensuite quelques commentaires que nous avons sur la participation et la radiation des membres individuels. Ce sont les seuls commentaires que nous avons reçus par rapport à cela.

Je ne suis pas sûr s'il y a des membres qui veulent dire quelque chose à ce sujet parce que c'est tout ce que nous avons pour le moment par rapport aux membres du groupe. Je vous encouragerais, si vous voulez intervenir, intervenez maintenant avant que nous collections ces commentaires.

Nous avons également besoin de faire un travail de révision de ce texte. Nous devons également parler des questions du questionnaire. Nous

devons tout mettre dans un seul document, donc je vous encouragerais, chers membres, à mettre vos commentaires, à nous indiquer ce que vous pensez, si vous avez des réactions par rapport à ce document.

Je ne sais pas si quelqu'un voudrait prendre la parole. Je suis prêt à vous donner la parole si vous avez des commentaires à ce sujet. Vous pouvez tout à fait maintenant prendre la parole si vous le désirez. Je ne vois personne levant la main.

Je crois que maintenant, nous pouvons avancer au point suivant dont on parlait tout à l'heure avec Abdeldjalil. Je vois que Fatimata a levé la main, je lui donne la parole.

FATIMATA SEYE SYLLA :

Merci.

J'étais dans le document Google et j'ai fait un commentaire sur le droit de vote pour les membres individuels. On en a parlé la dernière fois et nous avons réfléchi au droit de vote et à la participation dans la prise de décision pour les membres individuels. Et je ne crois pas qu'on soit tombé d'accord pour dire qu'ils avaient le droit de vote.

ISAAC MAPOSA :

Je ne vous ai pas entendue clairement.

FATIMATA SEYE SYLLA :

Vous m'entendez mieux ?

ISAAC MAPOSA : Oui, vous parliez du droit de vote je crois.

FATIMATA SEYE SYLLA : Oui, exact, je parlais de droit de vote. On n'a pas accepté de garder le droit de vote pour les membres individuels. C'est un droit pour les ALS. C'est qu'il n'y aurait aucune différence entre les ALS et les membres individuels parce qu'ils auraient tous les mêmes droits, y compris le vote. Il y a donc les membres individuels qui parfois soutiennent le travail des ALS dans leur pays.

Pour moi – ce n'est pas seulement moi d'ailleurs – je crois que la plupart d'entre nous sont d'accord sur la question du droit de vote.

ISAAC MAPOSA : Oui, je comprends ce que je vous dites. Votre commentaire, c'est qu'on devrait retirer cette question du droit de vote des membres individuels, si je vous ai bien compris.

FATIMATA SEYE SYLLA : Oui.

ISAAC MAPOSA : D'accord.

Je vois qu'il y a beaucoup de mains qui sont levées. Je vais les prendre dans l'ordre pour moi. Je vais commencer avec Hadia Elminiawi ; vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI :

Merci beaucoup.

J'ai rajouté cela, je suis un petit peu en retard, désolée. Mais est-ce qu'on doit définir ce que sont les personnes non affiliées ? Qu'est-ce que cela veut dire, les personnes non affiliées ? C'est juste une suggestion.

Et pour rebondir sur ce que Fatimata a dit, je crois que les membres individuels ne devraient pas avoir le droit de vote. Mais là, on dit qu'ils ne participent pas à la prise de décision et je ne sais pas si on devrait garder ou retirer cela. Mais je suis d'accord avec Fatimata.

ISAAC MAPOSA :

Très bien, d'accord.

Ici, sur le Drive de Google, on avait le document qui avait été élaboré avant. Donc ces définitions des membres non affiliés étaient dans ce premier document. Vous suggérez que l'on supprime également les questions liées aux membres non affiliés ? À ce moment-là, le groupe de travail devrait discuter de cette question, si on veut parler des membres non affiliés ou pas. Je comprends votre commentaire.

Je vois que Remmy a également fait un commentaire par rapport aux membres non affiliés. Donc ces commentaires peuvent être considérés au moment de rédiger le document final. Merci Hadia pour cette contribution.

Donc la question du droit de vote, les membres individuels pour l'instant ne participent pas, c'est vrai. Donc on discute de la partie qui porte sur le droit de vote en ce moment mais cela va dépendre du

résultat de la révision, s'ils votent ou pas. Est-ce que cette question ne devrait pas être discutée avec les dirigeants d'AFRALO ? Quelles seraient nos suggestions sur cette question ? C'est cela, la question.

Sarah, vous avez la parole.

SARAH KIDEN :

Merci.

Il me semble, si j'ai bien compris, qu'on avait accordé que ce point serait abordé dans la prochaine étape qui discuterait de tout le reste des règles. Donc je propose qu'on remette cela à la prochaine. Merci.

ISAAC MAPOSA :

Très bien, d'accord. Merci Sarah.

Et je cède maintenant la parole à Seun.

SEUN OJEDEJI :

Merci.

Je pense que toutes les parties liées aux membres individuels doivent être discutées au sein de notre groupe, comme par exemple la discussion actuelle. Lorsqu'on passera à l'étape suivante, on ne devrait pas discuter des membres individuels. Donc quoi qu'il y ait à recommander, je pense que cela doit être discuté ici. Tout ce qui porte sur les membres individuels est à aborder ici parce que cette partie ne sera plus reprise dans l'étape suivante. D'accord ? Je voulais que ce soit très clair.

Et par rapport à la question du droit de vote, les complications que l'on a portent surtout sur les droits des membres individuels. Et c'est pour cela qu'il y a beaucoup de membres – moi-même y compris – qui ne sentent pas que les membres individuels doivent avoir le droit de vote ; en tout cas, pas à ce moment.

Je pense que c'est bien de maintenir cela tel quel. Il faudrait voir la formulation. Peut-être qu'on aurait besoin de discuter de la question mais les membres individuels, il me semble, ne devraient pas participer à ces séances. Mais c'est ce qui porte sur les votes parce qu'ils participent aux discussions en tout cas. Au moment de vérifier les consensus, ils participent également. Mais c'est juste au moment du vote qu'ils ne participent pas. La plupart des questions et des discussions qu'on a en général sont adoptées par consensus – ce sont des questions décisionnelles. Donc ce n'est qu'au moment du vote qu'ils ne participent pas. Donc peut-être qu'on devrait reformuler cette partie. Mais au moins, moi-même, je sens que ces droits de vote ne devraient pas être octroyés, accordés aux membres individuels.

Pour ce qui est des membres non affiliés, pourquoi on parle de personnes non affiliées ? Parce qu'elles ne sont pas affiliées à une ALS. Si vous appartenez à une ALS, vous êtes affilié. Or, ceux qui ne sont affiliés à aucune ALS existante peuvent devenir des membres individuels. C'est pour cela qu'on disait membres non affiliés. Peut-être qu'on devrait préciser ce que veut dire membres non affiliés. Mais [inaudible] ici, on a cette rédaction d'une partie des règles. Or, si on changeait le nom partout, on devrait définir ce qu'est un membre non affilié. Et peut-être que ce groupe de travail devrait recommander que

l'on définisse ce qu'est un membre non affilié dans les règles de procédures.

Mais en termes généraux, s'il faut plus de clarté sur ce que sont les membres individuels, je vous dirais que ce sont les gens qui ne sont membres d'aucune ALS qui donc deviennent des membres individuels. Voilà ce qu'on essaie de dire à travers ce point-là. Bien sûr, la formulation pourrait peut-être devoir être communiquée.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun pour cette précision et pour ces contributions.

Je pense qu'il y a également la question du droit de vote sur laquelle [inaudible]. Donc on devrait peut-être discuter de cette question des membres individuels et d'autres droits de vote en général parce qu'ils ont, comme vous dites, une influence sur la prise de décision étant donné qu'ils participent aux délibérations, aux groupes de travail, à la liste de diffusion. Ils ne votent pas mais ils participent à d'autres décisions qui sont prises. Donc vous dites qu'il faudrait réviser cela ; je pense que vous avez tout à fait raison.

Pour ce qui est des contributions, je vois Abdeldjalil, est-ce que vous avez des commentaires ou des questions ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Isaac.

ISAAC MAPOSA : Je pense que Oreoluwa demande la parole. Allez-y.

OREOLUWA LESI : Merci. J'ai deux commentaires.

Étant donné que ce sondage est circulé auprès des membres individuels pour savoir quelle a été leur expérience de participation à AFRALO, je pense qu'il faudrait que l'on aborde tous les aspects. Par exemple pour ce qui est du droit de vote, je pense que c'est une question qu'il faudrait que l'on pose. Cela ne veut pas dire que parce qu'on leur demande, on va apporter des modifications. Je suis consciente que le changement de règle est un long processus. Mais je pense cependant que ce sondage vise à avoir l'avis de ces membres individuels. Je ne sais pas combien de membres individuels participent à ce groupe de travail, mais il me semble important d'enquêter vis-à-vis de leur expérience complète. Donc le fait de supprimer les questions ne va pas nous permettre d'avoir une idée complète. Et comme on l'a dit la dernière fois, si on leur demande s'ils souhaiteraient voter, bien sûr, ils vont dire oui. Mais on ne leur promet rien. Et je pense que c'est bien d'avoir ces informations parce que c'est sur cela que porte le sondage, c'est cela le but du sondage je dirais.

Et cela va dépendre de notre manière de décrire les membres individuels aussi je pense. Au moment de modifier le site, on n'a pas parlé des membres individuels, d'AFRALO ou autres. On ne dit que qu'ils n'ont pas le droit de vote ; oui, c'est précisé. Mais je me souviens que quelqu'un décrivait les membres individuels comme des observateurs. Or, ce n'est pas un mot qui soit utilisé sur le site web. Je pense que les retours des membres individuels peuvent aider également à clarifier un

peu les informations qui sont publiées sur le site web de sorte que les gens qui se joignent à AFRALO puissent prendre les meilleures décisions pour eux-mêmes pour savoir si cela les intéresse de nous rejoindre en tant que membres individuels sachant exactement ce que cela veut dire ou pas ou s'ils veulent par exemple se joindre à une ALS.

ISAAC MAPOSA :

Merci. Je ne pense que cela ait été repris exactement par le sondage. Mais le point 8 était un peu orienté à cela et avait pour vocation d'aborder la question. Donc je pense qu'il faudrait, oui, que l'on ait le point de vue des membres individuels sur ce point et ce qui récite vis-à-vis de cette question.

Seun, vous avez la parole.

SEUN OJEDEJI :

Merci.

Je pense que notre président a abordé une question que je voulais moi-même soulever. Que je sache, ici, on discute des problèmes que l'on pourrait avoir outre ceux qui sont soulevés dans le sondage. Et je suis tout à fait pour les questions parce que je voudrais avoir le plus grand retour d'informations possible de la part des membres individuels, qu'ils partagent avec nous leur expérience. Bien sûr, on n'a pas d'expérience de leur part sachant ce qu'ils pensent par rapport au vote ou autre. Donc c'est bien de leur donner un peu la parole, de les écouter.

En ce moment, on discute spécifiquement de questions que nous en tant que membres du groupe de travail observons ; c'est cela le point à

l'ordre du jour. Mais notre président disait que oui, les retours faisaient partie des questions ou des sujets que nous allions considérer collectivement aussi. Donc je sens que notre président l'a déjà dit mais je voulais réitérer pour rappel.

Merci.

ISAAC MAPOSA : Merci Seun pour cette contribution.

SEUN OJEDEJI : Désolé, j'avais un autre commentaire à faire. J'ai oublié de dire quelque chose d'autre.

Pour ce qui est du terme « observateur », je ne sais pas d'où cela vient. Mais suivant les informations actuelles, si cela apparaît sur le site web ou ailleurs, il faudrait que cela soit corrigé. Les membres individuels ne sont pas des observateurs d'AFRALO, ils sont bien plus que cela. Si c'est écrit dans nos principes opérationnels, je ne pense pas que ce soit le cas mais il faudrait que l'on aborde la question ; ils ne sont pas des observateurs, ils sont plus que cela. Ils sont des participants.

Merci.

ISAAC MAPOSA : Merci Seun. Je ne me souviens pas d'avoir vu le mot « observateur » sur le site ou sur un document quelconque ou sur nos règles de procédure même. Mais moi aussi, je voudrais vérifier cela. Cependant, que je

sache, ce n'est pas le cas, je vous rassure. Si c'était le cas, il faudrait que ce soit corrigé, tout à fait. Merci.

Je vois Sarah qui lève la main. Vous avez la parole si vous voulez, Sarah.

SARAH KIDEN :

Merci. Bonjour à tous.

Il me semble savoir où Ore avait vu le mot « observateur ». Je ne sais pas si ces gens sont présents à notre appel, mais il y a des gens qui ont demandé au personnel de se joindre à la liste de diffusion mais que ces gens n'étaient affiliés à aucune ALS et qu'ils ne voulaient pas être des membres individuels. Et vous vous souviendrez qu'il y a quelques réunions d'AFRALO d'ailleurs, on avait accordé de contacter ces gens pour les inviter à se joindre à nous en tant que membres individuels. Il me semble que certains d'entre eux nous ont rejoints effectivement et que sur la liste des membres individuels, vous aurez vu qu'ils parlaient eux de ce mot « observateur. »

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci Sarah.

Je vois un commentaire sur le chat disant que c'était un commentaire et non pas quelque chose d'officiel il paraît.

Silvia, vous demandez la parole ? Allez-y.

SILVIA VIVANCO :

Oui, merci.

Je confirme ce que Sarah vient de dire. J'y rajoute qu'avant 2017, bien avant que les principes opérationnels d'AFRALO incluent les membres individuels, on disait que les membres qui n'appartenaient à aucune ALS et qui voulaient toutefois participer aux discussions, on avait proposé que ces gens s'abonnent à la liste de diffusion, non seulement celle d'AFRALO mais à la liste de diffusion de LACRALO par exemple. Et ils étaient décrits comme des observateurs parce qu'informellement, ils participaient à ce titre ; c'est comme cela qu'on les présentait. Ils observaient les procédures mais ils n'avaient pas de catégorie spécifique qui leur soit accordée. Mais par la suite, en 2017, on a approuvé les principes opérationnels et beaucoup d'entre eux sont devenus des membres individuels. Donc il se pourrait qu'il reste encore des gens qui sont abonnés à ces listes de diffusion parce qu'en général, les listes de diffusion de toutes les RALO continuent à avoir les mêmes abonnés. Donc ces gens regardent, observent et apportent des commentaires de temps en temps mais ils ne sont pas des observateurs officiels d'AFRALO, de LACRALO ou autres. Donc je voulais préciser cela.

Merci.

ISAAC MAPOSA :

Merci beaucoup Silvia de nous avoir fait ces rappels.

Je vois qu'il y a trois mains levées. Nous allons donner la parole à ces trois mains levées puis ensuite passer au prochain point. Pasteur Peters, allez-y.

PASTEUR PETERS : Je voudrais parler.

SEUN OJEDEJI : Pasteur Peters peut s'exprimer, oui. Je passerai après.

PASTEUR PETERS : Merci Seun, très bien.

Après avoir écouté Silvia, on comprend pourquoi nous avons des « observateurs » lorsque les règles de procédure datent de quelques années. Nous révisons maintenant tout cela.

Je crois que notre groupe de travail et AFRALO ne devraient pas encourager des observateurs dans nos activités. Les personnes peuvent se porter volontaires, elles peuvent faire partie d'ALS ou elles peuvent s'inscrire en tant que membres individuels. Elles ont les mêmes opportunités que tous les membres. Mais l'idée de permettre à toute personne de participer de cette manière ne me semble pas bonne. Les observateurs ne peuvent pas contribuer. Donc je ne vois pas dans toute organisation où les observateurs peuvent prendre la parole ou peuvent participer véritablement.

Au niveau des activités d'AFRALO, personne n'appartenant pas à la région ne peut participer. Donc je ne pense pas qu'on puisse avoir des observateurs. Nous devons avoir des membres d'ALS et des membres individuels.

Voilà tout ce que je voulais dire. Merci beaucoup de votre attention.

ISAAC MAPOSA :

Merci beaucoup Pasteur Peters de votre contribution.

Nous allons maintenant passer à Seun.

SEUN OJEDEJI :

Il y a une autre personne... Je crois que c'est Remmy.

Je crois qu'on a mentionné un point soulevé par Pasteur Peters. Je comprends ce qu'il dit, je note ce qu'il dit. Cela ne me dérange pas d'avoir des observateurs mais il faut que leur rôle soit clair, donc qu'ils aient un rôle limité à celui d'observateur.

Si nous voulons avoir une section sur notre site web où nous listons des observateurs, je crois que nos règles de procédure doivent également le noter. Je crois que ce doit être uniquement des observateurs, ce qui veut dire qu'ils ne peuvent pas commenter, ils n'ont pas le droit à la parole. Ce sont uniquement des observateurs par définition.

Cela doit être clarifié dans nos règles. Je crois que de par le passé, nous avons des membres individuels. Est-ce que formellement nous listons les observateurs ? Et si nous le faisons, à ce moment-là, on doit avoir dans les règles opérationnelles et de fonctionnement une mention de ces observateurs. Je crois que c'est bien d'avoir des observateurs au niveau du public, au niveau de la reconnaissance de notre travail, un travail qui sera plus accessible ainsi aux utilisateurs finaux de l'internet. Mais en ce qui concerne la participation aux débats, évidemment, les observateurs ne peuvent pas avoir droit à la parole.

ISAAC MAPOSA :

Merci Seun de votre contribution.

Je crois que nous devrions continuer cette conversation sur la liste de diffusion parce que je crois qu'on n'a plus beaucoup de temps pour cet appel et je crois que nous devrions passer au point suivant, qui est le questionnaire, le sondage. Je vais donner la parole au personnel pour nous parler de ce sondage pour les membres individuels. Il y a un lien vers le document sur l'ordre du jour, donc vous pouvez cliquer sur le lien et vous aurez accès au document qui est maintenant sur l'écran sur Zoom également. Je donne la parole au personnel.

SILVIA VIVANCO :

Merci beaucoup Isaac.

En fait, je pense que les membres de l'équipe, Alperen a travaillé à cela également et avec Evin Erdoğdu, nous avons travaillé à cela. Nous sommes en train d'éditer ce sondage. Je ne sais pas si vous en parlez encore, mais je ne suis pas très au courant de ce sondage.

ISAAC MAPOSA :

Merci Silvia.

Je crois qu'il y avait encore quelques commentaires mais nous essayons de le finaliser. S'il y a d'autres points à ajouter sur ces questions, je crois qu'on devrait le finaliser le plus rapidement possible, moi-même et le coprésident. Je crois que cela devrait être partagé sur la liste de diffusion cette semaine. Et on va rendre cela au personnel pour faire ce questionnaire et contacter les membres individuels et envoyer ce questionnaire avec ces questions aux membres individuels.

Pour ceux qui veulent toujours commenter ou réagir à ce sujet, nous sommes en train de le finaliser maintenant, donc on a juste besoin de vos contributions finales. Et nous enverrons bientôt ce document finalisé aux membres individuels.

Abdeldjalil, si vous avez des commentaires, allez-y.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Isaac et merci à tout le monde qui a contribué. C'était vraiment un débat riche et où nous avons appris beaucoup de choses.

Concernant les membres individuels, je pense que le staff a déjà envoyé le lien Google Doc à tous les membres. Donc je pense que chacun peut contribuer [inaudible] on a pu demander à tous les membres d'y contribuer. Je pense qu'on doit réenvoyer le lien et comme cela, vous pourrez y accéder. Je vois ici c'est un [inaudible], vous devez accéder au format Google Doc, comme cela, vous pouvez apporter directement vos contributions afin que le staff finaliser [inaudible].

Je vais m'arrêter là s'il n'y a pas d'autres commentaires. Il ne nous reste que quelques minutes d'ici la fin de la réunion. Je pense que Fatimata demande la parole. On peut donner la parole à Fatimata. Fatimata, à toi la parole.

FATIMATA SEYE SYLLA : Merci.

C'est la question 8. Je ne sais pas qui a mis cela sur le questionnaire, mais c'est une question aussi du droit de vote. Si quelqu'un veut participer et faire partie du processus de prise de décision, la question,

c'est : « Est-ce que vous voulez participer en votant ? » Si vous mettez une question comme cela, on connaît déjà la réponse. Donc ma suggestion serait de ne pas mettre cette question 8. C'est une question ouverte qu'il faudrait avoir : « Que suggérez-vous pour améliorer cela ? » et là, on pourra avoir des recommandations qui proviennent des membres individuels. Mais si vous mettez une question à laquelle on répond par oui ou pas non, je ne vois pas l'intérêt de cela, ce n'est pas possible.

Merci. Vous m'avez entendue ?

SILVIA VIVANCO :

Oui, on vous a entendue. Abdeldjalil a été déconnecté. Je ne sais pas si quelqu'un d'autre veut poursuivre pour vous répondre, Fatimata.

SEUN OJEDEJI :

Si vous permettez monsieur le coprésident, je crois que la question 8 n'est pas nécessaire. Je crois que c'est déjà couvert au point 10. Les membres individuels contribuent et je crois qu'ils peuvent également répondre au point 3 pour améliorer la participation à AFRALO. Donc je crois qu'il faut garder la question 10 et retirer la question 8 sur le vote. La question 8 est gérée par la question 10. Donc voilà ce que je ferais : je retirerais la question 8.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun pour votre contribution. Nous allons en prendre note.

Nous sommes presque à la fin de notre réunion. Je pense qu'il y a deux ou trois points qu'on n'a pas encore cités mais je pense qu'on va les reporter à la réunion suivante.

Maintenant, j'aimerais avoir [inaudible] les discussions parce que je vois qu'il y a des gens qui ont proposé que les membres individuels et les membres non affiliés n'auront pas le droit de vote. Donc j'aimerais savoir ici est-ce que nous avons un consensus ou nous allons traiter cela à la réunion suivante ? J'aimerais poser cette question et je vais finir avec cela. Est-ce que maintenant tous les membres qui sont sur l'appel sont d'accord que les membres individuels n'auront pas ou n'ont pas le droit de vote ? Comme cela, ce sera par consensus [inaudible] ou on va ramener ce point clé à la prochaine réunion. C'est cela ma question et je vais m'arrêter là.

SILVIA VIVANCO : Désolé Abdeldjalil, on ne vous entend pas. Claudia, est-ce qu'il continue à parler ?

CLAUDIA RUIZ : Non, je ne suis pas sûre qu'il soit connecté au canal français. Attendez. Peut-être qu'il n'est pas en train de parler, il est toujours connecté. Ils vont le reconnecter, il y a des problèmes de connexion.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Claudia...

SILVIA VIVANCO : En attendant, si vous me permettez, je voulais parler de l'interprétation.

Comme vous le savez, on prépare l'ICANN68. Le département des services linguistiques nous a informés que la dernière semaine pour l'interprétation sera la semaine prochaine. Je ne sais pas si vous souhaitez tenir un appel jeudi prochain à la même heure, car l'interprétation ne sera plus disponible après jusqu'au 6 juillet. C'est pour cela que je voulais demander aux membres de nous faire savoir s'ils voulaient avoir une téléconférence jeudi prochain.

Voilà, merci.

SEUN OJEDEJI : D'accord. Les deux présidents ne sont pas disponibles en ce moment. Ou alors Abdeldjalil, vous êtes de retour ?

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Je suis de retour. Oui, je suis là.

INTERPRÈTE : Oui, on vous entend. Allez-y.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Vue nos différentes discussions, il y a des gens qui ont suggéré que maintenant, les membres non affiliés (les membres individuels) n'auront pas le droit de vote au sein d'AFRALO, est-ce qu'il y a un consensus total ? Comme cela, nous allons adopter. Ou est-ce qu'il y a des gens qui ne sont pas d'accord avec cette décision ?

[inaudible]

SEUN OJEDEJI : Est-ce que vous me permettez ? Je demande la parole.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Allez-y Seun, je vous donne la parole.

SEUN OJEDEJI : Je sais qu'il est l'heure de quitter, mais vous avez été déconnecté et vous êtes de retour maintenant. J'avais suggéré que l'on finalise la discussion à travers la liste de diffusion de sorte que l'on puisse finir l'appel maintenant. Donc je voulais votre confirmation là-dessus aussi. Donc on pourrait revenir sur une version plus avancée d'ici la prochaine réunion et on pourrait avancer à travers la liste de diffusion en attendant. Donc la question à discuter est le point 8. J'ai fait une suggestion pour que l'on biffe le point 8 tout en gardant le reste du texte, surtout la question 10 ; que l'on supprime la question 8. Mais on peut faire cette suggestion sur la liste de diffusion et on pourra conclure plus tard par la suite.

Désolé, je sais qu'il y a des bébés qui pleurent dans le fonds mais bon, ce sont des enfants. Merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup Seun.

ISAAC MAPOSA : Allez-y Abdeldjalil, désolé.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup, merci Seun pour votre contribution. On s'excuse auprès des interprètes parce que nous avons dépassé de cinq minutes. Comme cela, nous allons finaliser cela au niveau de la liste de diffusion et je pense que je vais laisser la parole au personnel pour la date de la prochaine réunion. Comme cela, les discussions vont continuer au niveau de la liste de diffusion. À vous la parole, le personnel.

SILVIA VIVANCO : Abdeldjalil, je l'avais dit tout à l'heure, je l'ai mis sur le chat, les services d'interprétation seront disponibles jusqu'à vendredi prochain, donc le 5 juin. Ils ne seront plus disponibles jusqu'au lundi 6 juillet. Si vous le souhaitez, nous pouvons programmer une téléconférence de suivi pour jeudi prochain le 4 juin ou alors on pourra se réunir après le 6 juillet une fois qu'on aura à nouveau les services d'interprétation.

Isaac Maposa nous dit : « Jusqu'au 6 juillet. » D'accord, très bien. Donc on organisera la prochaine téléconférence pour après le 6 juillet. Je regarde ici mon calendrier, ce sera le 9 juillet à ce moment-là. Très bien. Et en attendant, on continuera avec les discussions sur la liste de diffusion, la page wiki et le document Google.

Très bien merci.

ABDELDJALIL BACHAR BONG : Merci beaucoup.

Je crois que nous sommes arrivés à la fin de la réunion. Merci pour votre participation et merci aux interprètes qui seront restés malgré un retard de sept minutes. Et merci beaucoup et bonne soirée, à la prochaine.

ISAAC MAPOSA : Très bien. Au revoir, merci.

CLAUDIA RUIZ : Merci. La réunion est ajournée. Profitez du reste de votre journée. Au revoir !

[FIN DE LA TRANSCRIPCIÓN]